

Master 2 Droit pénal fondamental et pratique du droit pénal

Responsables pédagogiques : Haritini Matsopoulou et Stéphane Detraz

Nom - Prénom N° Etudiant

Tél. Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Enseignements	ECTS	CM	Evaluations		Seuil de compensation
			Session 1	Session 2	
Semestre 3	30				10/20
Droit pénal général	8	30	ET	ET	7/20
Droit pénal spécial 1	8	30	ET	ET	7/20
Droit pénal international et européen	2	20	ET	ET	7/20
Droit pénal de la presse, de l'audiovisuel et des nouvelles technologies	2	20	ET	ET	7/20
Délits fiscaux et douaniers	2	21	ET	ET	7/20
Pratique des enquêtes, de l'action publique et de l'instruction	0.5	20	ECI		7/20
Pratique de l'avocat pénaliste 1	0.5	10	ECI		7/20
Exposé discussion	7		ET	ET	7/20
Semestre 4	30				10/20
Procédure pénale	8	30	ET	ET	7/20
Droit pénal spécial 2	8	30	ET	ET	7/20
Aspects théoriques et pratiques du Droit pénal de l'entreprise	2	20	ET	ET	7/20
Droit de l'exécution des peines	2	20	ET	ET	7/20
Droit pénal des sociétés et des entreprises en difficulté	2	20	ET	ET	7/20
Pratique des juridictions de jugement et Droit de l'application des peines	0.5	10	ECI		7/20
Pratique de l'avocat pénaliste 2	0.5	10	ECI		7/20
Stage	0.5		Rapport de stage	Rapport de stage	10/20
Mémoire	6.5		Soutenance	Soutenance	10/20
Total annuel	60				

Modalités de contrôle des connaissances

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

Conditions de validation de l'année de Master 2:

- Les 2 semestres doivent être validés (« Admis »), sans compensation entre les semestres.
- La compensation des UE est possible au sein de chaque semestre.
- Les UE dont le seuil de compensation est de 10/20, ne sont ni compensables ni compensantes.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé **mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay)** via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (**unique contact pour toute communication administrative**) et avoir pris connaissance du **Règlement des études** ainsi que des **modalités* particulières applicables à cette fiche pédagogique** consultables sur le site <https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant